



REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'INTERVENTION DANS LES  
FRAIS DE CONNECTIVITE, AUDIOVISUEL, PRESSE ET SECURITE-  
VIGILANCE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES ET DES  
PERSONNES AGEES

FORMULAIRE DE DEMANDE

Le Conseil communal a adopté un règlement communal relatif à l'intervention dans les frais de connectivité (téléphone, internet), audiovisuel, presse et sécurité-vigilance en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées. Le règlement complet est disponible sur le site [www.daverdisse.be](http://www.daverdisse.be) ou sur simple demande à l'administration communale.

Le montant de l'intervention communale s'élève **100 € par an** tout équipement ou abonnement confondu.

Peut bénéficier de cette intervention financière toute personne domiciliée sur le territoire de la Commune de Daverdisse au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'octroi de la prime, y étant toujours domiciliée au jour du versement de la prime et qui souhaite rester à domicile le plus longtemps possible, dans des conditions optimales. Est visé :

- la personne atteinte d'une infirmité permanente physique ou mentale d'au moins 66% ou d'une infirmité permanente d'au moins 30% des membres inférieurs
- la personne âgée de plus de 70 ans et isolée
- le ménage composé de l'une des catégories précédentes au moins

**La demande et les pièces justificatives doivent impérativement être remises  
l'administration communale avant le 31 août 2023.**

Le versement des primes sera effectué pour le 30 septembre 2023, sous réserve de réception des dossiers

Nom et prénom du demandeur + Nom et prénom du chef de ménage (si différent du demandeur)	
Date de naissance	
Adresse	
N° de téléphone	
N° de compte IBAN	BE _ _ _ _ _

**Le(s) document(s) suivant(s) est(sont) joint(s) à la demande de prime :**

- pour les demandeurs souffrant d'un handicap :
  - une attestation de la Vierge noire (SPF Sécurité sociale) reconnaissant un pourcentage d'infirmité permanente physique ou mentale d'au moins 66% ou d'une infirmité permanente d'au moins 30% des membres inférieurs
- pour tous les demandeurs
  - des factures d'équipement ou d'abonnement à concurrence du montant de l'intervention communale octroyée

**Déclaration sur l'honneur et signature**

Je soussigné(e)

.....

certifie que les données renseignées sur ce formulaire sont exactes.

Date : ...../ ...../ .....

Signature :